

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1895)
Heft: 1

Artikel: Rapports annuels du Président et du Trésorier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 31 Janvier 1895, Petite Salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

Les candidatures de MM. Behrens, professeur à Lübeck, et Martin, stagiaire, sont acceptées à l'unanimité.

Nous avons reçu du Département une importante collection d'ouvrages de pédagogie, choisis parmi ceux récemment parus. Nous avons également reçu de M^{lle} Guillermet, à titre d'hommage de l'auteur, un exemplaire de son livre intitulé : *Rose et Gris*.

M. le Président prie les sociétaires qui auraient des sujets d'étude à proposer pour le prochain Congrès scolaire de bien vouloir en informer le Comité.

2^o Rapports annuels du Président et du Trésorier.

Ces deux rapports, présentés par MM. Baatard et Constantin, sont adoptés.

A ce propos, M. *Humbert* tient à remercier le Comité sortant de charge de la bonne marche suivie par notre Société pendant l'année écoulée. Il regrette toutefois que l'Educateur n'ait jamais reçu le moindre compte rendu de nos séances

et invite le prochain Comité à veiller à ce que le correspondant cantonal de l'Educateur ne néglige pas ses fonctions.

M. le *Président* réplique à M. Humbert que tous les membres du Comité directeur de la Société pédagogique romande font partie de notre Société et reçoivent par conséquent régulièrement le Bulletin analytique de nos séances. Quant au correspondant cantonal de l'Educateur, ses fonctions relèvent directement du Comité directeur.

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Emile Compagnon donne lecture du rapport suivant, rédigé par M. Wichmann :

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion vient avec un réel plaisir vous rendre compte de son mandat, car elle constate une fois de plus la bonne marche suivie par notre Société durant l'année 1894. Disons de suite que nous le devons à notre Comité auquel la Commission adresse ses félicitations et ses sincères remerciements. Elle désirerait de la part des membres de la Société plus de régularité aux assemblées et ne pas avoir à enregistrer à chaque séance un si grand nombre d'absences de sociétaires qui ne connaissent guère notre local que de nom et semblent ainsi porter peu d'intérêt à nos délibérations.

M. Constantin a droit à tous nos éloges pour la tenue irréprochable de notre comptabilité. Il n'y manque pas un point, tout est d'un ordre parfait.

Notre bibliothèque se compose aujourd'hui de 917 volumes. Durant cette année, elle s'est augmentée de 34 volumes. Il y a eu 14 séances de distribution ; le nombre des volumes mis en circulation a été de 321. Les lecteurs, au nombre de 40, sont 28 dames et 12 messieurs.

La Commission recommande de ne pas garder les ouvrages trop longtemps, car il y a toujours beaucoup de livres en retard. Elle remercie chaleureusement notre dévoué bibliothécaire, M. Pautry, pour l'ordre avec lequel sont tenus registres et bibliothèque ainsi que pour le zèle qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions.

M. Mégard, notre dévoué secrétaire, ne nous a point surpris à l'inspection de ses livres. Nous savons qu'il est toujours à la hauteur de sa tâche et que ses procès-verbaux sont aussi